

têtes se montent ; mais on ne s'en tient pas à ces entretiens, témoignages, marques non équivoques du vif intérêt que l'on prend à la mémoire du cher parent défunt ; il faut recueillir cette riche succession ; on se reproche même tout retardement qui peut occasionner des pertes dans des biens considérables à la vérité, mais laissés entre des mains qui pourraient être rien moins que fidèles. On lève en conséquence, dans la paroisse du Cap-Santé d'abord, et ensuite dans les paroisses voisines, toutes les pièces, tous les actes, tous les extraits de baptêmes, de mariages, de sépultures propres à constater la parenté des divers héritiers prétendant à cette succession. On cherche des personnes sûres et intelligentes à qui on puisse confier le soin d'aller recueillir cette riche dépouille, que l'on se partage d'avance entre les diverses familles qui reconnaissent pour leur parent ce cher défunt des Illinois. Deux personnes enfin se présentent, et des personnes telles qu'on pouvait les désirer ; elles veulent bien se charger de faire le voyage à leur frais et dépens, à condition qu'elles auront dans la succession qu'elles vont recueillir une part d'un septième, nombre des principaux et premiers héritiers. On les charge de tous les papiers, actes et procurations nécessaires, bien légalisés et bien payés surtout. Au milieu de tous ces soins et de toutes ces démarches, la succession du défunt mort aux Illinois, au lieu de diminuer, augmentait chaque jour. Comme on ne parlait que de cela et que c'était le sujet de toutes les conversations, on aurait cru n'avoir rien d'intéressant à dire, si on n'avait parlé de cette riche succession le lendemain, dans les mêmes termes qu'on en avait parlé la veille. Ainsi chaque jour c'étaient quelques milliers de louis ajoutés à ceux qui quelques jours auparavant composaient cette riche aubaine. D'ailleurs qu'en coûtait-il d'ajouter ainsi à la fortune du défunt ? il n'y avait là personne pour démentir ni pour démentir ; et comme on s'était déjà en quelque sorte familiarisé avec l'idée d'une fortune immense qu'avait certainement amassée le défunt parent, chacun n'avait-il pas pour se tromper lui-même et s'abuser, *l'auri sacra fames*, qui ne lui laissait rêver qu'à des amas d'or et d'argent. Il n'est pas surprenant, après cela, que chaque jour on craignait s'être trompé la veille en fixant cette riche succession à telle ou telle somme ; car, vu les circonstances où s'était trouvé le défunt dans son séjour aux Illinois, circonstances néanmoins qu'on ignorait parfaitement, mais que l'on for-